



Dossier Séjours Club Ados Été 2010

14-17 ans

Séjour : Allemagne

Date du séjour : du Samedi 24 Juillet au Lundi 2 août 2010

Nom et prénom du jeune :

N° de carte Atout Jeunes :

- Autorisation sortie territoire.
- Copie carte Nationale d'identité ou passeport (en cours de validité).
- Autorisation parentale Club Ados.
- Copie carte Européenne d'assurance maladie.
- Certificat médical notifiant l'aptitude à la pratique d'activités sportives, à la vie en collectivité (non contagion).

IMPORTANT :

**Dossier complet à retourner avec paiement de l'acompte auprès du Service Enfance Jeunesse de la
mairie de la Flèche
Espace Mendès France (1^{er} étage)**

au plus tard le Vendredi 16 Juillet 2010.



**Autorisation parentale pour le Séjour à Berlin (Allemagne)
du Samedi 24 Juillet au Lundi 2 août 2010 :**

L'enfant (Nom et prénom) :

est autorisé par :

▪ ses parents (Nom et prénom) :

ou

▪ son représentant légal (Nom et prénom) :

Adresse :

Coordonnées téléphoniques (des parents ou du représentant légal) :

▪ Domicile :

▪ Lieu de travail :

▪ Téléphone : *Fixe* : *Portable* :

A participer au séjour à Berlin (Allemagne) organisé par le Service Enfance Jeunesse –Club Ados, du **Samedi 24 Juillet au Lundi 2 août 2010**.

Les parents, ou le représentant légal, autorisent Mr BACHELOT Bruno (responsable du Secteur Prévention Animation Jeunesse) à faire donner à l'enfant, en cas de besoin, tous les soins nécessaires en cas de maladie, hospitalisation ou accident.

Fait à La Flèche, le

Signature des parents ou du représentant légal.

**Documents à fournir pour le séjour en Allemagne (Berlin)
Du samedi 24 juillet au lundi 2 août 2010 :**

Documents nécessaires pour toute sortie du territoire français :

 **Pour les mineurs :**

- Carte d'identité ou passeport en cour de validité
- Demande de sortie de territoire (sauf si en possession d'un passeport valide)
- Carte européenne d'assurance maladie (fortement conseillé)
- Fiche sanitaire dûment remplie
- Autorisation parentale

 **Pour les majeurs :**

- Carte d'identité ou passeport en cour de validité
- Carte européenne d'assurance maladie

Démarches à effectuer pour l'obtention des documents:

L'ensemble de ces démarches sont gratuites. Ces démarches doivent être effectuées par le tuteur légal du jeune impérativement.

 **Carte Nationale d'Identité (pour les mineurs) :**

S'adresser auprès du Service Etat Civil du lieu de domiciliation.

Pièces obligatoires à fournir :

- 2 photos d'identité couleurs (de préférence faite chez un photographe)
- 1 extrait d'acte de naissance fait par la mairie du lieu de naissance du jeune (si différent du lieu de domiciliation contacter Mairie du lieu de naissance).
- 1 justificatif de domicile des parents ou du parent responsable du jeune
- En cas de séparation ou de divorce des parents, fournir une copie de l'acte de séparation ou de divorce.

Délais d'obtention : De 3 semaines à 1 mois après dépôt du dossier complet. Pour ne pas avoir de soucis, il serait préférable que ses démarches soient effectuées au plus tard début avril.

 **Autorisation de sortie de territoire (pour les mineurs) :**

S'adresser auprès du Service Etat Civil du lieu de domiciliation.

Ce document n'est pas demandé si le jeune est en possession d'un passeport valide.

Pièces obligatoires à fournir :

- Carte d'identité du jeune en cours de validation.
- Carte d'identité du parent (représentant légal du jeune)
- Livret de famille
- 1 justificatif de domicile
- En cas de séparation ou de divorce des parents, fournir une copie de l'acte de séparation ou de divorce + 1 document écrit (signé et daté) du second parent autorisation la sortie de territoire du jeune (pour la durée du séjour).

Délais d'obtention : Dans l'heure

 **Carte européenne d'assurance maladie :**

S'adresser à votre Caisse d'Assurance Maladie (CPAM de La Sarthe ou MSA).

Délais d'obtention : 3 semaines à 1 mois

Inscription aux séjours Club Ados 2010 :

L'inscription aux séjours de l'été 2010 proposés par le Club Ados nécessite le **paiement d'un acompte** qui s'effectue **auprès du secrétariat du Service Enfance Jeunesse de la mairie de la Flèche (1^{er} étage)**.

Afin de régler cet acompte, vous devez vous présenter muni :

- De votre ***avis d'imposition 2008-2009***.
- De ***l'attestation précisant l'état de vos prestations familiales CAF/MSA*** (à la date du jour de l'inscription).
- Du ***courrier CAF/MSA attestant des prestations pour les séjours***.
- En cas de divorce, une ***copie du jugement du divorce***.

Pour tout renseignement, adressez-vous au :

Secteur Jeunesse – Club Ados
Espace Gambetta
48, bdv Gambetta 72200 La Flèche
☎ 02.43.45.68.55

Inscription aux séjours Club Ados 2010 :

L'inscription aux séjours de l'été 2010 proposés par le Club Ados nécessite le **paiement d'un acompte** qui s'effectue **auprès du secrétariat du Service Enfance Jeunesse de la mairie de la Flèche (1^{er} étage)**.

Afin de régler cet acompte, vous devez vous présenter muni :

- De votre ***avis d'imposition 2008-2009***.
- De ***l'attestation précisant l'état de vos prestations familiales CAF/MSA*** (à la date du jour de l'inscription).
- Du ***courrier CAF/MSA attestant des prestations pour les séjours***.
- En cas de divorce, une ***copie du jugement du divorce***.

Pour tout renseignement, adressez-vous au :

Secteur Jeunesse – Club Ados
Espace Gambetta
48, bdv Gambetta 72200 La Flèche
☎ 02.43.45.68.55